



LA BAIGNADE À NOUVEAU AUTORISÉE À GOURG DE BADES

De nouvelles analyses ont été réalisées ce vendredi 25 juillet et ne présentent plus de pollution de l'eau de baignade.

Publié le 25 juillet 2025

L'interdiction de baignade est levée à la plage de Gourg de Bades.

Pour les moins frileux ou les plus courageux, la baignade est surveillée tous les jours de 13h30 à 18h30.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00